



Vente au déballage organisée par l'association Clarens'Aide
10 € les 3 mètres le 17 octobre 2021 de 8h00 à 13h00 Installation à partir de 6h30
sur le stabilisé (stade des Crouzettes) à Clarensac

Participants autorisés :

- Particuliers qui vendent exclusivement des objets personnels et usagés à condition qu'ils y participent 2 fois maximum par an
- Professionnels du commerce ou de la fabrication régulièrement déclarés
- Associations qui ne vendent que des objets usagés donnés par des particuliers.

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

né(e) le : Département : ville :

Adresse :

Cp : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le : Par :

N° Immatriculation de mon véhicule :

Attestation sur l'honneur

Participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- Ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à le.....

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

- Mesures à respecter suite à la crise sanitaire :
- Port du masque obligatoire
- Sens unique de la visite
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Interdiction pour les visiteurs de toucher les objets à la vente
- Limitation du nombre de client par stand (un 1 client pour 8 m2)
- Interdiction de garder les voitures à côté du stand il faudra aller se garer sur le parking à l'extérieur du stade
- Interdit de stationner sur le trottoir ou devant les entrées des bâtiments alentours.

Fait à [Lieu] , le [Date] / /2021 . lu et approuvé [Signature]

Ci-joint règlement de.....€ pour l'emplacement pour une longueur deMts

Règlement à déposer ou à envoyer : Association Clarens'Aide 60 rue des mimosas 30870 Clarensac
Mail : clarensaide@gmail.com